

ESPACES PUBLICS À VIVRE



Livret de synthèse

Génèse et objectifs de la démarche

En préambule, l'espace public peut être désigné comme un ensemble de lieux de rassemblements et de circulations à l'usage de tous. Lié à sa fonction urbaine, il structure la ville et en garantit l'accès. Ce n'est pas un espace neutre. Le choix d'aménagement réalisé peut faciliter, ou au contraire, contraindre certains usages.

Conçus durant de nombreuses décennies autour de la place de la voiture, les espaces publics se retrouvent aujourd'hui au cœur de nombreux défis contemporains : développement des mobilités décarbonées, des usages (flux, pauses, sports, rencontres, etc.) de l'adaptation au changement climatique, de la vitalité du lien social et de l'inclusion de tous les publics... Contributeurs directs de la fabrique de la ville, nous les retrouvons en interface avec plusieurs stratégies et feuilles de route métropolitaines (PCAET, schéma des mobilités, métropole rafraîchissante, million d'arbres, etc.).

C'est dans ce contexte et dans le prolongement de « Métropole à vivre » que la démarche « Espaces publics à vivre » a été engagée en décembre 2023 pour capitaliser sur les retours d'expériences de solutions innovantes et faire émerger une posture commune de l'aménagement des espaces publics métropolitains et communaux, sans oublier les questions de maintenance et de gestion.

Les enjeux de la démarche

« La démarche espaces publics à vivre est une belle aventure collective. En quelques mois, nous avons réussi à nous inspirer d'expériences innovantes et à réinterroger nos pratiques, pour construire une méthode d'évaluation et de priorisation de nos interventions sur l'espace public.

Le séminaire du 7 novembre a été un temps fort utile pour nourrir notre réflexion, donner un souffle nouveau à notre stratégie d'adaptation des espaces publics et célébrer ce chemin parcouru ensemble. Mais ce n'est pas la clôture de la démarche : nous allons la poursuivre en 2025 en déployant le radar et en continuant d'animer notre réseau de l'espace public.

Un grand merci à tous nos collègues de BM, à l'Atelier SOIL et à l'a'urba, ainsi qu'à nos autres partenaires ! »

Luc-Olivier Sehier, DGT-ADG

« La Métropole est en constante évolution et transformation, pour adapter notre territoire face à la crise climatique et environnementale qui s'annonce. Cela nous oblige à revoir nos grilles de lecture. Le radar proposé dans la démarche espaces publics à vivre est un outil formidable pour nous aider à décider des transformations à opérer sur nos espaces publics. »

Thierry Trijoulet, Vice-président de Bordeaux Métropole délégué à la voirie et aux espaces publics

« Une démarche au service des territoires qui fédère une vision similaire et surtout un langage commun. »

Laurence Knobel, DGT-DMEP



↑
Atelier technique auprès du
Conseil de développement durable
de Bordeaux Métropole (11 avril
2024).

←
Ateliers techniques animés par
Atelier Soil auprès des différentes
directions de Bordeaux Métropole
(12 mars et 22 mai 2024).

→
Ateliers territoriaux animés par
Madeleine Masse (Atelier Soil)
auprès des élus des différents
pôles de Bordeaux Métropole.



Thématique 1

Une posture métropolitaine pour l'adaptation des espaces publics

Dès le départ, l'ensemble des acteurs de la Métropole qui interviennent, de près, ou de loin, dans la conception, la programmation, ou la gestion des espaces publics ont été associés autour d'étapes de co-construction menées tout au long de l'année (ateliers techniques, ateliers territoriaux, atelier des aménageurs, atelier C2D... jusqu'au séminaire).

C'est ainsi :

- que le développement des **Mobilités décarbonées** aborde la question de la gestion et la régulation des flux, ainsi que le rééquilibrage de l'espace public en faveur des nouvelles formes de mobilité alternatives à la voiture ;
- que l'**Inclusivité** envers tous les types de public, questionne les usages et les façons d'en faciliter l'accès à tous ;
- que la **Résilience** du territoire traite les enjeux de climat et de biodiversité avec les risques environnementaux auxquels nous allons davantage devoir faire face à l'avenir ;
- que la **Durabilité** dans les pratiques d'aménagement interroge la façon dont les ressources sont préservées ;

C'est dans cet objectif qu'un **outil opérationnel** au service du dialogue entre concepteurs, gestionnaires, et décideurs a été imaginé pour mesurer essentiellement les caractéristiques physiques, fonctionnelles, écologiques et sociales d'un espace public donné.

Celui-ci caractérise donc l'espace public autour de quatre axes qui sont la mobilité, la résilience, l'inclusivité et la durabilité en les évaluant sur **12 items**, en tenant compte :

- de l'**insertion urbaine et paysagère** qui renvoie à l'esthétique du projet et la prise en compte des spécificités locales ;
- du **cadre normatif** qui s'applique et qui est en évolution constante (normes de sécurité, d'accessibilité, de taux de réemploi des matériaux...) ;
- de la **concertation des habitants** qui enrichit le projet et qui fait bouger les curseurs en fonction des besoins exprimés.
- du **coût de l'opération** qui est une variable déterminante du projet lorsqu'on doit le traiter en phase d'avant-projet.

Cette grille de lecture commune, dont le but est de favoriser le dialogue entre commanditaires, concepteurs et gestionnaires sur les projets d'espaces publics de notre territoire permettra autant que possible de donner une lecture des priorités métropolitaines et résoudre les injonctions face aux attentes nombreuses dont les espaces publics sont l'objet.

« Je vois la démarche comme la traduction d'une maturité collective sur le profil de l'espace public.

Le radar nous offre un formidable outil synthétique et complémentaire de communication entre décisionnaires et techniciens permettant de fixer les cibles, le niveau d'objectif et ce, tout au long de la démarche de projet.

Le séminaire aurait gagné à être plus largement ouvert à l'ensemble des contributeurs de l'aménagement et de la gestion de l'espace public métropolitain. »

Marjorie Carvel, DGT-PTRD-DDA

« Une démarche qui nous a permis de décaler le regard par rapport à nos champs thématiques habituels et de mieux prendre en compte des enjeux auxquels on n'avait peut-être pas pensé et de tendre vers une approche systémique salubre. »

**Antonio Gonzalez Alvarez,
DGM-DMultimodalité**

« La démarche initiée a eu le mérite de rester aussi pragmatique que mesurée dans ses ambitions sur l'apport escompté au projet d'espaces publics de la métropole.

L'AMO animant ce travail avait la juste distance et mesure de nos réalités quotidiennes et de terrain pour qu'on comprenne le discours et la méthode mise en œuvre.

La production d'un outil radar a les inconvénients de ses avantages : très concret et assez facile d'application mais forcément aussi un peu réducteur et limité comme approche très auto-évaluatrice et ouvrant sur des usages pas encore bien définis par la collectivité (entre techniciens, avec les élus, en concertation ?).

Mais réfléchir à plusieurs est toujours positif et cela a bien été le cas pendant ces derniers mois de la démarche collective initiée où le projet urbain et les aménagements urbains se sont mélangés comme il le fallait. »

Denis Pinsolle, DGT-PTS-DDA

Thématique 2

Révolution des métiers : nouveaux enjeux, nouveaux ingrédients, nouveaux outils ?

Outil d'analyse et d'évaluation, le « **radar** » récapitule de façon synthétique, telle une « **check-list** », les priorités métropolitaines à prendre en compte dans tout projet d'aménagement.

Autour d'un exemple du **projet d'aménagement de la contre allée de Queyries à Bordeaux**, Claire Lhôte, responsable de ce projet a rappelé la commande qui était de **fermer à la circulation la contre allée et de supprimer 175 places de stationnement pour créer une voie cyclable végétalisée et ombragée** (espaces désartificialisés, désimperméabilisés et végétalisés en lieu et place des places de stationnement).

Ce projet est un projet « pilote », avec quelques spécificités :

- Le projet du ré-aménagement de la contre-allée des Queyries est de **conception et de réalisation interne** sur un **temps court**, d'avril 2023 jusqu'en 2024 pour les plantations.
- La méthodologie privilégiée consiste à « **faire simple / être très pragmatique/ ré-utiliser le déjà là** ». Le déroulé classique des étapes d'études et des temps de validation a été bousculé pour atteindre l'objectif de calendrier.

L'outil radar a mis en avant dans le projet :

- Dans l'axe des **Mobilités**, l'indicateur « *Favoriser les mobilités actives par un partage équilibré de l'espace public* » entre les différents modes (piétons et vélos) : une large piste cyclable de 4 mètres, séparée de la circulation, est créée.
- Autour de l'axe de la **Résilience**, l'indicateur « *Préserver et/ou restaurer les équilibres écologiques* », avec un focus pleine terre de 50% qui souligne le caractère minéral de l'existant et du travail réalisé pour un retour à un sol vivant. Avant, le sol était minéralisé (enrobé) à 100% (sous la forme d'une bande de 8 mètres : 4 mètres de voie + 2x2 mètres de bandes de parking. à la livraison, 4 000 m² de sols ont été végétalisés, dont 2700 m² de sols désartificialisés (sur la bande de 8m, les 2x2 mètres ont été désartificialisés, les 4 mètres restant étant dédiés à la voie cyclable)
- Pour l'axe de l'**Inclusivité**, l'indicateur « *Créer des espaces de ressourcement favorables à la santé* » montre la réduction (relative) de la pollution par l'implantation d'une piste cyclable dédiée et sécurisée et par l'éloignement de la circulation automobile.
- L'axe de la **Durabilité** et son indicateur « *Anticiper les modalités et les besoins d'exploitation sur le long terme* » sont intéressants à étudier : le projet a associé, dès la phase conception, les gestionnaires (services territoriaux) en leur soumettant le choix des essences, en les invitant lors des phases de plantations et en définissant conjointement un mode de gestion (ramassage des feuilles, broyage et dépôt sur site du compost produit dans les bandes plantées).

« Le travail sur le radar a été une expérience intéressante et enrichissante par les échanges au cours des ateliers. À voir quelle en sera l'applicabilité sur les prochains projets et pour ça nous attendons une petite notice d'utilisation à destination de tous ceux qui n'ont pas participé à son élaboration. »

Éric Lebras, DGT-PTO-DDA

« Le radar permet de se poser des questions : chacun a des habitudes, cela permet de se questionner sur les aménagements et sur la place de chacun dans nos aménagements. Il y a 12 items dans le radar, on ne pense pas à tout quand on fait un projet, donc cela permet de réfléchir sur nos aménagements et de prioriser différemment. »

Éric Falgère, DGT-PTO-DDA

« Outil à systématiser, on espère que ça ne sera pas abstrait après plusieurs mois à réfléchir dessus. Dans l'attente de consignes pour commencer à l'utiliser, au PTS ils mentionnent déjà le radar comme quelque chose qui va arriver. »

Carla Rat-Laclouere, DGT-PTS-DDA

« Le radar est un outil de conception et d'évaluation, qui permettra de présenter un projet avec toutes ses facettes, même si cela reste subjectif, en attente des suites. L'idée de ne pas être performant partout est intéressant, fait réfléchir. Cela reste un outil, il y a l'appropriation des chefs de projet derrière qui est en jeu. »

Jean-Baptiste Lethier, DGT-PTO-DDA

« Je trouve que la démarche a permis un partage et donc une culture commune bienvenue et nécessaire. J'ai découvert l'outil radar qui me semble être un très bon outil pour mieux comprendre et piloter que ce soit pour le chef de projet lui-même comme pour l'ensemble de la chaîne de gouvernance car il favorise la lisibilité, la mise en valeur des contextes différents tout en permettant la comparaison. Il faut maintenant que nous l'adaptions au volet bâti des projets urbains pour avoir une vision complète du rôle de chaque espace et de la cohérence entre les différentes actions. »

Flore Scheurer, DGA

Thématique 2

Révolution des métiers : nouveaux enjeux, nouveaux ingrédients, nouveaux outils ?

Données générales

Nom/Appellation projet

Contre-allée de Queyries

Référent.s projet

PT Bordeaux

Localisation

Contre-allée de Queyries (section entre les rues Léon de Montelay et Reignier)

Typologie

Création d'une piste cyclable et extension d'un parc

Superficie

4 000 m² végétalisés (dont 2 700 m² désartificialisés)

Budget

462 000 €

Programme.s associé.s

Bordeaux Grandeur Nature

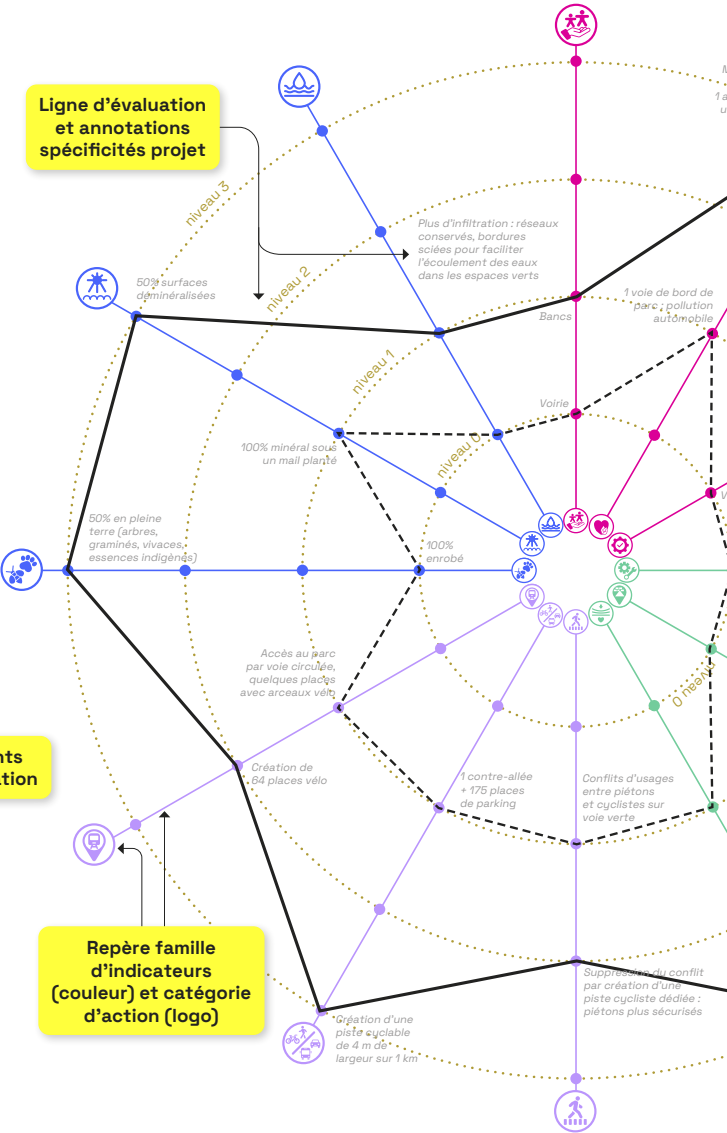
**Références
projet et évaluation**

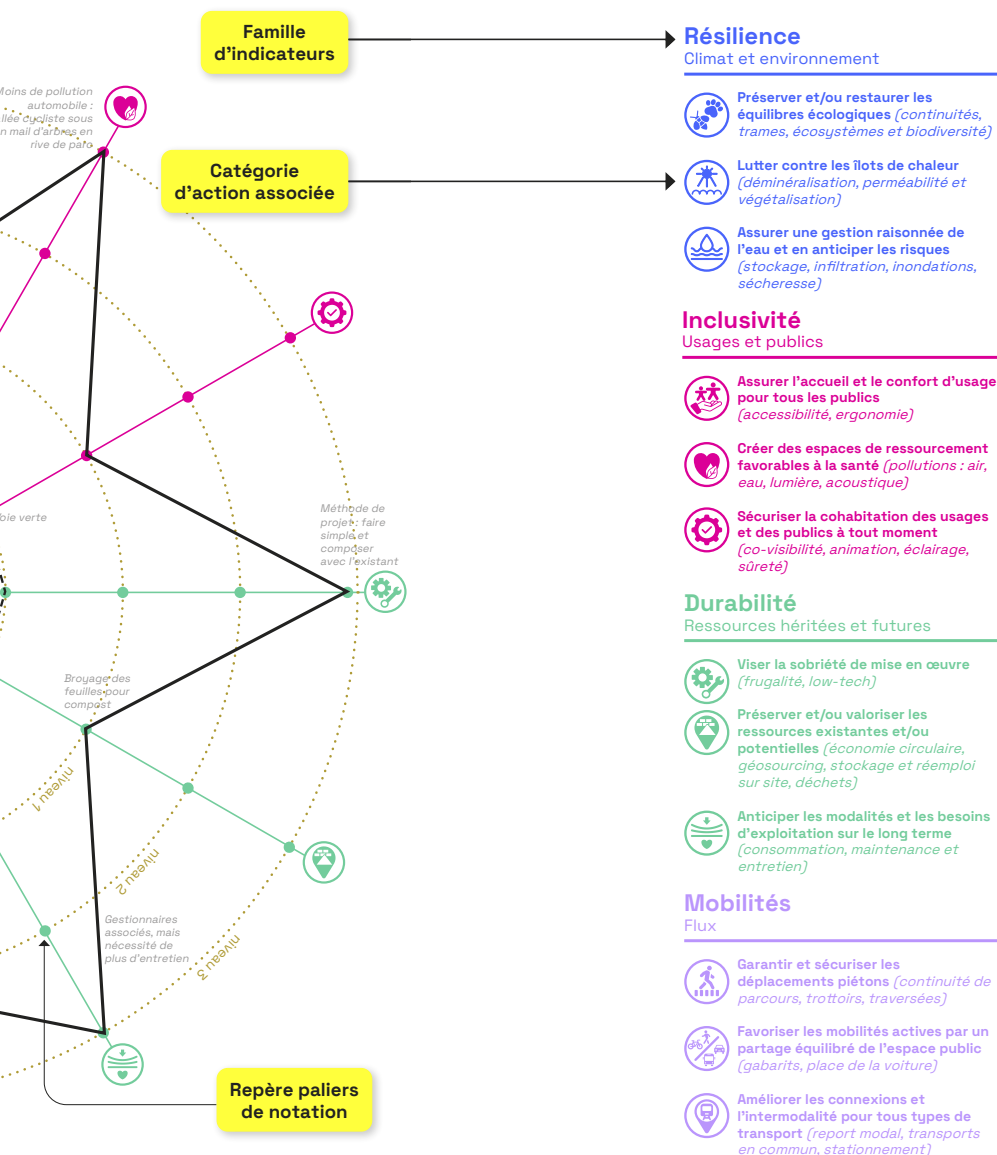
Phase.s d'évaluation

- ☒ État des lieux
- ☐ Programme (ambitions commande)
- ☐ Projet phase conception
- ☒ Projet à sa livraison
- ☐ Projet après usage

Date Octobre 2024
Auteur

**Ligne d'évaluation
et annotations
spécificités projet**





Résilience

Climat et environnement



Préserver et/ou restaurer les équilibres écologiques (continuités, trames, écosystèmes et biodiversité)



Lutter contre les îlots de chaleur (déméralisation, perméabilité et végétalisation)



Assurer une gestion raisonnée de l'eau et en anticiper les risques (stockage, infiltration, inondations, sécheresse)

Inclusivité

Usages et publics



Assurer l'accueil et le confort d'usage pour tous les publics (accessibilité, ergonomie)



Créer des espaces de ressourcement favorables à la santé (pollutions: air, eau, lumière, acoustique)



Sécuriser la cohabitation des usages et des publics à tout moment (co-visibilité, animation, éclairage, sûreté)

Durabilité

Ressources héritées et futures



Viser la sobriété de mise en œuvre (frugalité, low-tech)



Préserver et/ou valoriser les ressources existantes et/ou potentielles (économie circulaire, géosourcing, stockage et réemploi sur site, déchets)



Anticiper les modalités et les besoins d'exploitation sur le long terme (consommation, maintenance et entretien)

Mobilités

Flux



Garantir et sécuriser les déplacements piétons (continuité de parcours, trottoirs, traversées)



Favoriser les mobilités actives par un partage équilibré de l'espace public (gabarits, place de la voiture)



Améliorer les connexions et l'intermodalité pour tous types de transport (report modal, transports en commun, stationnement)

Thématique 3

Comment accorder posture métropolitaine et prise en compte des spécificités territoriales ?

Dans le cadre de la démarche, l'a'urba a élaboré une **représentation cartographique des spécificités territoriales**, en s'appuyant sur les identités paysagères métropolitaines (notamment à partir du plan paysage de M. Michel Péna) et sur la morphologie des tissus urbains. En mettant en perspective les situations urbaines et paysagères à l'échelle du grand territoire, il s'agit de mettre en lumière une **approche différenciée des aménagements d'espaces publics**, tout en identifiant quelques **traits communs et principes d'aménagement**, à travers des coupes paysagères et des images de référence.

L'outil radar et les cartes des identités, constituent des documents qui ont pour vocation de s'appliquer sur le territoire métropolitain : il s'agit d'une **approche en mode projet**, où une analyse au cas par cas est faite pour comprendre un projet de réaménagement de l'espace public au travers de son contexte géographique paysager, typo morphologique voire socio-économique, etc.

Des questionnements, qui font sens pour mieux comprendre le contexte et les potentialités de transformation, sont à se poser en amont du projet : Quel est le sol en présence ? Quelles sont les possibilités d'infiltration ? Est-ce qu'il y a des espaces végétalisés existants à conserver, à connecter, à amplifier ? Est-ce qu'il y a des îlots de chaleur sur le site de projet, avec une ambition de rafraîchissement ? Quelles sont les places données à chaque mode de déplacement ? Quels sont les flux en présence et quelles recompositions multimodales cherche-t-on à atteindre ? Si on regarde les programmes adjacents, y-a-t-il des équipements piétons auquel on peut s'accrocher pour faire projet ? En dézoomant sur les programmes communaux et métropolitains (ex : rue aux écoles) peut-on mettre en réseau un « espace marchable » à l'échelle d'un quartier ? Si le projet se situe dans un espace monofonctionnel (résidentiel ou d'activités), des espaces de pause ou de rencontre peuvent-ils être programmés pour favoriser au quotidien le confort des usagers et le lien social ? Le travail sur le sol et les interfaces est **un des éléments de réponse pour des espaces publics adaptés, résilients, durables et inclusifs**.

« L'aménagement des espaces publics est à la fois social et spatial : la reconfiguration du lieu accompagne l'évolution de ses usages. Dans un contexte de transitions écologique et sociale, l'aménagement des espaces publics est aujourd'hui celui de l'adaptation des territoires. Il esquisse de nouveaux maillages, mobilise de

nouvelles échelles de conception, initie de nouvelles stratégies de projet. Quel serait le mode de production d'espaces publics capables d'aménager la robustesse des territoires, que le réchauffement climatique rend impérative ? »

Laure Matthieussent, a'urba

Thématique 4

Tenir le cap au temps de l'incertitude : quel rôle des élus ?

Cette démarche à vocation opérationnelle cherche à définir une posture métropolitaine et à développer une grille de lecture commune de nos projets d'aménagement d'espaces publics, **facilitant le dialogue entre concepteurs et gestionnaires, mais aussi entre concepteurs et commanditaires.**

Si cette posture est commune, sa **mise en œuvre est intimement liée aux identités territoriales, aux contraintes urbaines, à l'environnement paysager** de chaque commune et de chaque projet.

Aussi n'y a-t-il pas de solution unique mais une **palette de solutions** à promouvoir à l'échelle du territoire. Nous n'apportons pas les mêmes réponses selon que l'on intervient dans un milieu urbain dense ou dans un secteur périurbain de 2^e couronne. On n'interviendra pas de la même manière, non plus, selon le gabarit de la voie, pour renforcer la place du piéton, du vélo ou de la végétation...

Enfin, **les habitants sont au cœur de la démarche pour accompagner la transformation des espaces publics.** Pour construire des espaces publics accueillants et appropriables par les usagers, il est nécessaire de réaliser au préalable, **des enquêtes terrain, des réunions publiques, des balades urbaines ou des ateliers citoyens...**

Les espaces publics ont été longtemps l'incarnation de la ville fonctionnelle, centrés sur leur fonction de déplacement. Ils sont encore trop souvent des lieux de passage plutôt que des lieux de vie. **L'enjeu aujourd'hui est de passer d'une armature du vide à l'armature du commun.** Cette meilleure association des habitants nous aidera à imaginer une ville relationnelle, une ville sensible conçue par et pour les usagers.

Nous avons ici une **responsabilité partagée entre Bordeaux Métropole et ses 28 communes**, chacun dans nos champs de compétence, pour accélérer et accompagner auprès des habitants, la transformation que nous avons déjà engagée sur nos espaces publics métropolitains et communaux.

Nous, les élus, avons un **rôle primordial pour guider ces transformations, porter cette posture métropolitaine et soutenir les services métropolitains dans sa mise en œuvre.**

« La convergence commune d'analyse de situation, d'évaluation, et d'aide à la décision apparaît comme majeure et nécessaire. »

Thierry Trijoulet, Vice-président de Bordeaux Métropole délégué à la voirie et aux espaces publics

Thématique 5

Un nouveau rôle stratégique pour les concepteurs ?

Nous vivons, au quotidien désormais, un rappel des défis à relever dans la fabrique de la ville. Les épisodes caniculaires, le dérèglement climatique ainsi que les événements plus brutaux comme les inondations ou les incendies, nous invitent chaque jour à **réinterroger nos pratiques dans la conception et l'aménagement des espaces urbains où nous évoluons**. Car, on le sait bien, nous sommes de plus en plus urbains et l'adaptation de la ville, non seulement pour y vivre mais pour y vivre *confortablement*, est **le plus grand challenge de l'urbanisme de ce siècle**.

Si le champ de l'espace bâti est particulièrement investi en termes de normes, de recherche, d'amélioration du cadre de vie, etc., celui des espaces publics est beaucoup moins médiatisé et investi. Pourtant, **son potentiel en matière d'amélioration de nos conditions de vie est immense**.

Le fil conducteur du projet urbain peut - et doit - devenir celui de la **démultiplication des bénéfices que peut générer une intervention sur l'espace public** : déminéraliser les sols et végétaliser les rues pour rafraîchir la ville, favoriser les mobilités douces et le design actif pour inciter à la pratique du sport et rendre leur place aux enfants, adresser les franges pour (re)créer des ceintures nourricières, etc.

Mais il ne s'agit pas uniquement de rendre nos espaces urbains habitables. Il faut également **réinvestir la notion de lien social**. À force de prioriser l'efficacité de l'espace public, l'hypermobilité, la vitesse et l'accessibilité par les actifs, nous avons façonné les villes pour l'heure de pointe du matin et du soir et pour un public assez restreint : le « travailleur ». Nous devons à présent reconsidérer tous nos espaces ouverts et communs et ainsi **réinterroger la place que l'on donne, la place que l'on prend**, pour tel ou tel mode de déplacement, pour tel ou tel usager.

Cette nouvelle approche constitue une occasion formidable de mettre en œuvre le paysage de nos villes de demain et **mobilise toutes les expertises de la fabrique de la ville** : de la programmation à la conception et à l'usage, de la mise en œuvre à la gestion, à la maintenance et à l'exploitation.

Pour les accompagner, de nouveaux outils sont indispensables : d'**acculturation**, d'abord, pour aider les élus et leurs équipes dans la prise de décision et la programmation, mais aussi pour faciliter l'acceptation et l'appropriation citoyenne. De **diagnostic et de conception**, ensuite, pour trouver la juste équation de projet à partir d'une lecture fine des potentiels du « déjà-là ». De **partage et de diffusion**, enfin, pour capitaliser sur ce qui existe (ici comme ailleurs) sans occulter les spécificités territoriales...

C'est à partir de ce constat que nous avons proposé de définir une posture métropolitaine portant notre vision commune de l'aménagement des espaces publics à vivre de demain. Pour ce faire, nous sommes repartis des feuilles de

route et stratégies métropolitaines qui interagissent avec l'espace public : PCAET, Schéma des mobilités, Métropole rafraîchissante, Million d'arbres, etc. À partir de ces éléments, nous avons résumé les principaux enjeux métropolitains des espaces publics autour de 4 items et d'un concept central.

Avec Atelier Soil, nous avons placé la **(co)habitabilité** au cœur de notre démarche. Cette dernière est définie comme la capacité d'un territoire à réunir les conditions nécessaires à la vie de tous les publics, selon un niveau de confort égal et sans compromettre sa capacité de régénération sur le long terme.

Perspectives

Calendrier rétrospectif

Le séminaire de restitution : un temps fort pour une démarche partagée

Dans une approche pluridisciplinaire, la démarche, animée tout au long de l'année 2024, a réuni de nombreux acteurs dans le cadre de plusieurs ateliers d'expression et de co-construction : ateliers techniques au sein des services de Bordeaux Métropole, ateliers des aménageurs, séance plénière du C2D, ateliers territoriaux avec les élus...

Le séminaire du 7 novembre 2024, en présence d'élus, de techniciens, d'experts et de partenaires de Bordeaux Métropole dont l'objectif premier était d'en faire une restitution, souhaitait dans un deuxième temps, pouvoir mettre en débat « *Quelles adaptations à engager pour la mise en œuvre des espaces à vivre de demain ?* », autour d'une table ronde.

Cette dernière animée par Madeleine Masse, architecte-urbaniste et directrice de l'Atelier Soil, a réuni Franck Boutté, ingénieur-urbaniste (fondateur et président de l'atelier d'ingénierie de la ville durable Atelier Franck Boutté et grand prix de l'urbanisme 2026), Emma Vilarem, docteure en neurosciences cognitives (directrice de l'agence [S]City), Emmanuelle Bonneau, urbaniste et paysagiste (enseignante et chercheuse en aménagement de l'espace et de l'urbanisme et directrice de l'IATU de l'Université Bordeaux Montaigne), Olivier Chadoin, professeur de sociologie à ENSAP de Bordeaux (directeur du laboratoire PAVE et membre du Centre Emile Durkheim (CNRS 5116)). L'intervention de ces experts a permis de croiser les regards, de nourrir les débats et d'approfondir la réflexion.

Calendrier rétrospectif

**Le séminaire de restitution : un temps fort pour
une démarche partagée**

Les espaces publics sont-ils adaptés aux enjeux de 2050 ?

Donner du sens
à la ville

Culture de
l'hyperperformance

Logique locale

Confort sensoriel

Attachement au lieu

Refuges urbains

20 ans de prise en
compte environnementale

Proximité

**Autonomie
des enfants**

Dimension collective

Dimension individuelle

Signification
et symbolique

Bon sens

**Articuler les
territoires**

Mesurer les
pleins de la ville

Risque naturel

Points de vulnérabilité

Se reconnecter
au vivant

Expérience urbaine

**Inclusion des
citoyens**

Interroger le sol

Investir le vide

ZAN

« La matinée de restitution de la démarche a été un moment d'une grande richesse, tant sur le plan des contenus que de l'ambiance générale. Les interventions sur scène, portées par des experts passionnants, ont permis de mettre en lumière des réflexions pointues et inspirantes sur la transformation et l'amélioration de nos espaces publics. »

La mise en lumière du radar, appliqué à un cas concret, a démontré combien cet outil est opérationnel et directement exploitable, il ouvre des perspectives concrètes pour une gestion et une conception plus intelligentes, inclusives et durables des espaces publics. »

Yann Mareschal, DGNSI

« Réunion de restitution très intéressante, en plus d'une restitution il y a eu des débats avec personnes autres que techniques. Cela permet de voir ce qui est fait ailleurs, de prendre de la distance avec ce qu'on fait habituellement. »

Julie Roby, DGT-PTS-DDA

« J'ai trouvé le séminaire intéressant intellectuellement parlant et ayant le mérite de formaliser dans un outil (radar) tout un ensemble d'éléments connus ou moins connus dans la construction des espaces publics de demain.

Trop de bonnes idées et de bons projets restent parfois à ce stade car on a un manque dans la mise en œuvre opérationnelle des choses. »

Loïc Petitmangin, DGT-DAC

« Cette matinée présentée à plusieurs voix et de manière dynamique a permis de bien faire partager à tous cette approche renouvelée de la fabrique et de la gestion des espaces publics au sein de la métropole. »

Jean-Yves Meunier, DTATC

Calendrier rétrospectif

Le séminaire de restitution : un temps fort pour une démarche partagée



↑

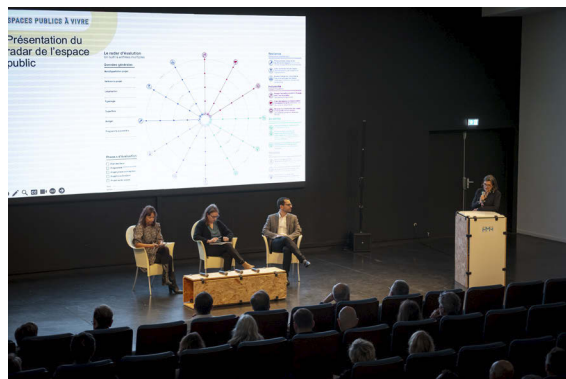
Accueil autour d'un pot convivial propice aux échanges, dans le décor inspirant du Musée Mer Marine - Bordeaux.



→

Prise de parole de Luc-Olivier Sehier (DGT-ADG), pour introduire la démarche.

→
Prise de parole de Sophie
Haddak-Bayce, pour
présenter la contribution
de l'a'urba à la démarche,
autour de la notion
d'identités territoriales.



←
Présentation de l'outil radar
par Laurence Knobel (DMEP).



←
Prise de parole de Claire
Lhôte, Chef de projet
Espaces publics au pôle
territorial de Bordeaux,
présentant une mise en
application de l'outil radar
autour de l'étude de cas de
la Contre-allée des Queyries
(Bordeaux).

Et après ?

Rappel des échéances à venir

Cette posture métropolitaine de l'adaptation des espaces publics sera présentée au Bureau du 06 février 2025.

Il s'agira de définir les principales orientations à prendre en compte dans tout type d'aménagement afin de faciliter le travail des concepteurs, donner une lecture des priorités métropolitaines et résoudre autant que possible les injonctions contradictoires face aux attentes nombreuses dont les espaces publics sont l'objet.

Il sera rappelé que cette démarche ne vise nullement à définir un nouveau standard métropolitain, mais plutôt à proposer une grille de lecture commune pour faciliter le dialogue entre commanditaires, concepteurs et gestionnaires sur les projets d'espaces publics.

Durant l'année 2025, la Mission Espaces Publics va poursuivre et animer la Démarche Espaces publics à vivre, avec la mise en place de formations radar auprès des agents territoriaux et de la généralisation de son utilisation sur les projets d'espaces publics métropolitains. La Mission Espaces publics continue également son soutien aux acteurs métropolitains de l'espace public.

« Le radar est effectivement un bon outil de diagnostic et d'évaluation mais il ne règle pas tout et ça a bien été évoqué par Madeleine Masse lors de la table ronde. »

Didier Harribey, DGT-PTS-DDA

« Gros travail, résultat satisfaisant avec le radar malgré la difficulté de l'exercice.

Il ne reste plus qu'à organiser des temps d'échanges au sein des Pôles en mélangeant les services de manière à diffuser les bonnes pratiques de programmation et de conception avec le radar.

Pour que la pratique du radar se répande et devienne un réflexe, je pense qu'il faudrait corrélér un fonds de subventions financières avec une évolution significative du projet dans les items du radar. »

Dominique Raffailac, DGT-PTRD-DDA

« Après une période de test et de rodage de cette méthode et notamment de l'outil radar, peut être faudrait-il aussi la partager sur une version simplifiée, avec les usagers du quotidien des espaces publics : les citoyens eux-mêmes »

Jean-Yves Meunier, DTATC

